

SEANCE DU 10 MARS 2020

Président : Gérard PAULIN

Secrétaire : Marie-France DUBREZ

Présents : Tous

FINANCES :

Résultats Budget principal 2019 = + 304 940.24 €

Section de fonctionnement : Recettes : 428 710.55 €
Dépenses : 357 757.46 €
Résultat :+ 70 953. 09 €

Section d'investissement : Recettes : 980 543.04 €
Dépenses : 746 555.89 €
Résultat : + 233 987.15 €

Résultats Budget Assainissement 2019

Le résultat de l'assainissement 2019 est intégré au Budget principal en raison du transfert « Eau et Assainissement » au 1^{er} janvier 2020 à la CFD, soit :

Section de fonctionnement :+ 6 678.68 € €
Section d'investissement : + 19 007.56 €

En ajoutant les résultats de l'assainissement au budget principal et les résultats de clôture de 2018, nous arrivons au résultat suivant pour ces 2 budgets : + 272 023.83 €.

Résultats Budget Bois 2019 € = + 54 701.59 €

Le budget Bois est victime de la sécheresse qui a permis le développement des scolytes, entraînant une division des recettes par 2.

Section de fonctionnement : Recettes : 98 720.97 €
Dépenses : 78 242.11 €
Résultat : + 20 417.49 €

Section d'investissement : Recettes : 43 957.49 €
Dépenses : 19 540.00 €
Résultat : + 24 417.49 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les résultats 2019 des 3 budgets pour un montant de + **326 745.42 €**.

Prévisions budgétaires 2020

1 – Taux d'imposition 2020

Le Maire informe le conseil du changement de la Taxe d'Habitation qui n'est plus considéré comme un impôt et dont 80 % des contribuables bénéficient de son exonération. Cependant, le montant de la TH 2020 sera reversé par l'État à la commune pour un montant de **64 313 €**.

Le Maire propose au conseil de ne pas modifier pour 2020 les taux actuels de la Taxe Foncière (TF) et de la Taxe foncière sur le Non-Bâti (TFnB).

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le maintien des taux 2019 pour 2020, soit :

| | |
|---------------------------------------|---------|
|Taxe foncière : | 10.87 % |
| Taxe foncière sur le non bâti : | 17.91 % |

2 – Budget 2020

BUDGET PRINCIPAL

| | |
|--|--------------|
| Section de fonctionnement : Recettes : | 460 014.45 € |
| Dépenses : | 540 090.28 € |
| Section d'investissement : Recettes : | 730 000.00 € |
| Dépenses : | 730 000.00 € |

BUDGET BOIS

| | |
|--|--------------|
| Section de fonctionnement : Recettes : | 114 600.00 € |
| Dépenses : | 126 701.59 € |
| Section d'investissement : Recettes : | 39 540.00 € |
| Dépenses : | 39 540.00 € |

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces prévisions budgétaires 2020.

BOIS :

Le 8 avril 2020, à 14h00, une vente de bois aura lieu à Levier.

La commune met en vente un lot de 700 m³ de la parcelle 38 suivant le mode : vente sur pied à la mesure avec classement comtois.

FAMILLES RURALES :

Pour le budget 2020, la part des communes représenterait un montant de 43 747.62 € soit près de 52.28% du budget global qui s'élève à 83 330.48 €.

Une rencontre des 2 communes est programmée pour discuter de ces montants.

VENTE DE TERRAIN :

Le conseil, après avoir réexaminé la demande du GAEC Bruchon pour une parcelle communale d'environ 350 m² attenante à la leur, maintient le prix fixé de 20 €/m² par le conseil du 03/02/2020.

PROJET D'EXTENSION DU HANGAR :

Le Maire présente au conseil les plans de l'architecte sur ce projet afin d'en prendre connaissance et pour en discuter avec le prochain conseil.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS :

Les élections se dérouleront à la Salle des Fêtes de 8h à 18h.

- Lavez-vous les mains en entrant et en sortant
- Prenez votre stylo noir ou bleu non effaçable
- Évitez les contacts physiques rapprochés

La séance est levée à 22h15

Le Maire